



COMMUNE DES VIGNEAUX

Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

3 - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)

PROJET APPROUVÉ
PAR DÉLIBÉRATION EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2022

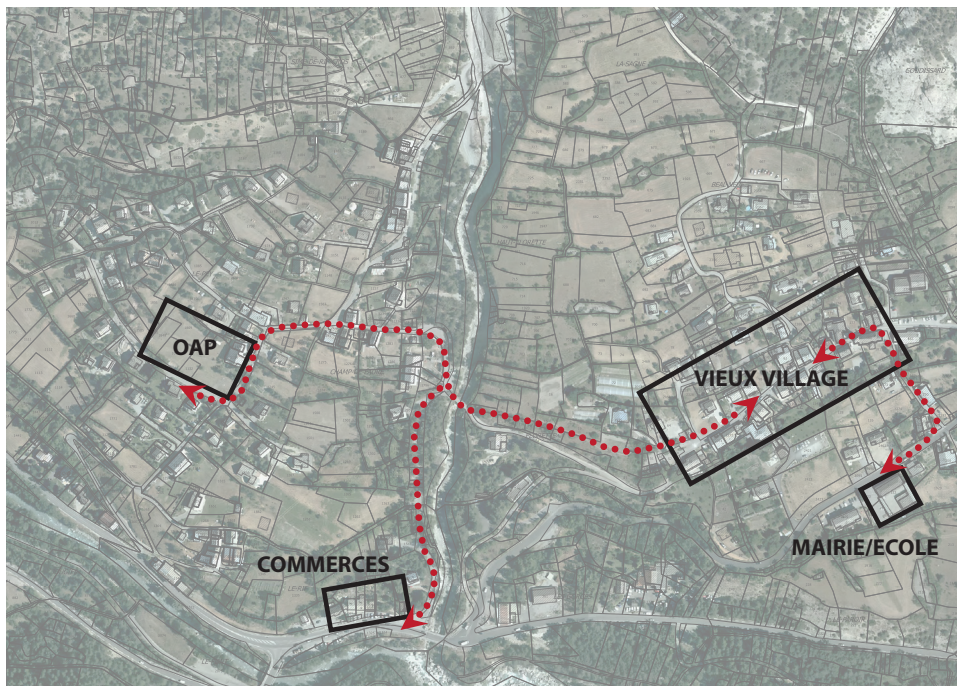
OAP - secteur LE PEY

1. OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES

Rappel des objectifs du PADD sur la thématique de la maîtrise de la consommation d'espace

- Freiner la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain en fixant un objectif de densité moyenne de 20 logts/ha.
- Organiser le développement urbain uniquement dans les dents creuses des enveloppes urbaines.

Objectifs en matière de déplacement



Le secteur de l'OAP du Pey est légèrement excentré par rapport au Vieux Village, à l'école et aux commerces.

Il est toutefois aisé de rejoindre ces pôles de vie à pied par des cheminements le long de routes au faible trafic donc relativement sécurisé.

Les distances à pied sont d'environ 700 m pour le Vieux Village, 900 m pour l'école et 500 m pour les commerces. Soit un temps d'accès à pied aux différents pôles de l'ordre de 20 mn.

OAP - maison de l'artisanat du pays des Écrins

1. OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES

Rappel des objectifs du PADD sur la thématique du développement économique

- Pérenniser les activités économiques comme gage d'identité et de dynamisme.
- Prendre en compte les contraintes de cohabitation et les rapports de voisinage entre les différentes activités humaines.
- Intégrer le projet de maison de l'artisanat du pays des Écrins.

Objectifs en matière de déplacement

S'agissant d'une construction à usage commerciale, la localisation au bord de la RD 994E constitue un impératif d'implantation.

Le secteur n'est pas accessible à pied.

Objectifs en matière environnementale et développement durable

Afin de mettre en œuvre une stratégie environnementale, quelques règles sont imposées :

- Au minimum 70% des besoins énergétiques de la construction seront couverts par des énergies renouvelables.
- Les places de stationnement seront traitées avec un revêtement perméable.

2. ENJEUX DU SITE

Lignes de force du paysage et éléments majeurs d'insertion urbaine

Le secteur est situé dans un environnement ouvert de pied de versant, entre la RD 994E et le bois de Parapin.

La zone est située en zone blanche du PPR.

OAP - maison de l'artisanat du pays des Ecrins



Vue sur le site depuis la RD 994 E en direction de Vallouise



Vue sur le site depuis la RD 994 E en direction de l'Argentière

Relation du site avec son environnement proche

Le site s'insère dans un environnement naturel

- En vision lointaine.

Le site n'est pas visible en vision lointaine.

- En vision In Situ

Le site est localisée en bordure de la RD 994E et donc sera en position de vitrine sur cet axe. Actuellement, les terrains sont très dégagés à l'exception d'un bosquet d'arbres le long de la RD.

3. LE PROJET

Vocation du site : commerce de détail.

Programme de construction :

Construction d'un bâtiment à destination de commerce de détail (artisanat local et agriculture locale).
Surface de plancher maximale : 400 m²

OAP - maison de l'artisanat du pays des Ecrins

Modalités d'insertion urbaine et de desserte :

Accès direct sur le RD 994E.

Principes d'aménagements paysagers du site et place de la nature et de l'environnement dans les espaces communs :

Un traitement paysager qualitatif spécifique sera mis en œuvre pour l'aménagement du parking qui se situera sur «l'axe vitrine» de la vallée. Les parkings seront localisés à l'amont du terrain (contre le talus) dans l'objectif d'atténuer leur impact paysager vu depuis la RD.

Le bosquet le long de la RD sera conservé.



Schéma de l'aménagement du site